

Société | L'aide à domicile ciblée comme un secteur clé par le département de la Gironde



Le jeudi 17 juillet, Jean Luc Gleyze, président du département de la Gironde, a annoncé face à la presse la création de missions destinées à faire face à la suite de la crise du covid-19, tout en préparant une possible deuxième vague. Le président souhaite rappeler que la crise n'est pas derrière nous et que le département de la Gironde fait face à des signaux inquiétants de reprise épidémique.

« Il ne faut pas parler de post-covid, nous sommes dans une situation de post confinement mais nous restons dans une situation de crise sanitaire » avertit Jean Luc Gleyze, en introduction de sa prise de parole. Le président tient à souligner que lui et ses équipes mettent tout en œuvre afin de garantir la sécurité des Girondins. En plus de la question des masques, qu'il entend rendre obligatoire dans les lieux publics avec l'appui de la préfète Fabienne Buccio, le président souhaite que le laboratoire départemental jusqu'alors inutilisé soit consacré aux tests préventifs.

Tenir compte des enseignements du confinement

En complément de la prise de mesures de luttes contre le covid-19, Jean Luc Gleyze aspire à tirer des enseignements de la période du confinement qui a laissé des traces sur ses administrés : « il est important de se questionner sur comment pouvons-nous anticiper les problèmes liés à cette crise notamment en aidant les plus fragiles ? » se demande-t-il. Pour répondre à cette question, le département a choisi de créer deux missions dont la première, menée par Jacques Raynaud, doit faire la lumière sur les dysfonctionnements qu'il y a eu durant le confinement afin de proposer des solutions d'adaptation plus efficace. Porté par la volonté de venir au soutien des plus fragiles, Jacques Raynaud a choisi de découper sa mission en 5 axes : « nous devons travailler sur la relation entre l'État et les territoires » explique-t-il. Le deuxième point de recherche de la mission sera sur la démocratie et la santé afin de mieux accompagner les citoyens. Dans un troisième temps, Jacques Raynaud et ses équipes se pencheront sur le travail avec les partenaires de santé, puis sur les questions d'éthique et ils termineront par les questions de société et de santé comme celui autour de l'emploi et de l'insertion des jeunes en cette période de crise. En plus du travail quotidien, ils proposeront en septembre une journée afin de rencontrer les acteurs du terrain qui ont lutté contre le coronavirus et ses conséquences sur les citoyens. D'autres initiatives doivent aussi permettre de mieux appréhender une période critique comme celle du confinement : « nous allons travailler avec

des citoyens volontaires pour qu'ils deviennent des référents sur lesquels on pourra s'appuyer, car on a bien compris que le message vertical ne passe plus », explique l'élue. Il entend bien donner aussi un rôle aux jeunes qui peuvent selon lui devenir des porteurs de paroles, pour se faire il a initié un travail avec la médecine scolaire afin de concerner davantage les jeunes à cette maladie.

Les aides à domicile, un métier à protéger

Pour sa part, Célia Monseigne aura la charge de la mission qui supervisera la revalorisation et l'étude d'un métier primordial durant le confinement, celui des aides à domicile. « L'épidémie a révélé la fragilité de personnes dépendantes et la précarité de ces professionnels précieux qui leur viennent en aide », affirme l'élue. Bien que, comme l'a rappelé le président en préambule de la prise de parole, le département n'ai pas de mains mises sur la rémunération des aides à domicile autrement que par la tarification des salaires, les équipes de Célia Monseigne souhaitent se pencher sur l'amélioration des conditions de travail dans ce secteur primordial et vital. « Il faut aller voir au plus près de ces structures et regarder comment cela se passe », explique-t-elle. Les enjeux autour de ces métiers sont réels, car comme la rappelle l'élue, ils permettent à des personnes dépendantes de se nourrir et de vivre décemment. Mais l'inquiétude grandit si une deuxième vague devait frapper dès cet été, « une deuxième vague de la pandémie cet été serait très problématique, car les professionnels de l'aide à domicile sont pour beaucoup d'entre eux en congés et il est très difficile de les remplacer », s'inquiète-t-elle. Elle touche alors à un des problèmes majeurs de ce métier, à savoir le manque de candidats: « il y a peu de jeunes qui s'orientent vers l'aide à domicile, car c'est un métier de la précarité et de l'isolement », déplore Célia Monseigne. Pour lutter contre l'image de ce métier difficile et peu reconnu, l'élue envisage la solution de l'apprentissage jugeant que « ce n'est pas un métier qui s'apprend à l'école ». Plus globalement, le département par l'intermédiaire de ses responsables estime que ce métier mérite mieux qu'une simple « prime Covid »; « ce métier mérite mieux qu'une prime de circonstance », juge Jean Luc Gleyze, tout en rappelant que c'est un véritable travail de fond qui doit permettre de redonner de la valeur à cette profession.

Clément Bordenave

Crédit Photo : Aqvi.fr

Publié sur aqvi.fr le 17/07/2020

[Url de cet article](#)